


Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée et des différentes sessions d'examens. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par la [circulaire de rentrée 2023](#) :

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

**UNE ÉCOLE
QUI INSTRUIT,
ÉMANCÍPE ET
PROTÈGE**



Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages

- La maîtrise des savoirs fondamentaux reste une priorité nationale, transversale, qui concerne tous les champs disciplinaires au-delà du français et des mathématiques, de l'école aux lycées et aux classes du supérieur ;

- La nouvelle sixième entre en application et comprend deux

volets : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français et « Devoirs faits » obligatoire pour tous les élèves ;

- Au cycle 4, le dispositif « découverte des métiers » est généralisé ;
- Au lycée, le tronc commun est renforcé avec 1h30 de mathématiques en Première générale pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité ;
- La réforme de la voie professionnelle, mise en œuvre dès cette rentrée, vise à soutenir la double ambition de l'insertion et de la poursuite d'études ainsi que la lutte contre le décrochage pour assurer la qualification du plus grand nombre.

Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves

Cet objectif passe notamment par :

- La pratique d'une activité physique et sportive régulière soutenue par deux événements majeurs en France : la coupe du monde de rugby et [les Jeux Olympiques et Paralympiques](#) ;
- La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle grâce à l'extension de la part collective du "Pass culture" aux classes de sixième et de cinquième ;
- L'engagement des élèves de lycée dans le cadre de la formation à la citoyenneté, appuyé par le label "classe engagée" et le label "lycée engagé". Pour les classes impliquées, le projet pédagogique s'articule en particulier sur un séjour de cohésion du SNU.

Ce travail, grâce aux différents parcours éducatifs, permet de contribuer à la « lutte contre les inégalités sociales et scolaires », en continuant et en amplifiant les dispositifs déjà mis en place dans l'académie et en favorisant la mixité sociale.

Une école qui protège les élèves et les personnels

Cette « priorité absolue » se traduit par :

- La lutte contre le harcèlement (avec le déploiement obligatoire du programme PHARE dans tous les établissements, écoles, collèges **et lycées**) et contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, pour la défense des valeurs de la République ;
- L'inclusion scolaire ainsi que la protection de la santé renforcée par l'éducation à la sexualité ;

- La protection des personnels, notamment avec l'appui des CRH de proximité mais aussi en prévenant les risques numériques et [en promouvant la cybersécurité](#).

Le CNR Éducation “Notre école, faisons-là ensemble” donne les moyens aux équipes de mettre en œuvre des projets permettant une école plus exigeante, plus émancipatrice et plus protectrice.

Nous vous rappelons que tous les personnels peuvent être accompagnés dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation. Pour la quatrième année consécutive, Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance et composé de 15 parcours thématiques : [Plan de formation à distance de rentrée 2023-2024 - Réseau Canopé \(reseau-canope.fr\)](#). Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'abonnement jusqu'au 20 septembre inclus, puis à la préinscription jusqu'au 1^{er} octobre inclus. Il comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'EAFC : [EAFC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est \(ac-nancy-metz.fr\)](#).

Les corps d'inspection, conscients de tout le travail que vous accomplissez au quotidien, vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions indispensables pour la concrétisation de ces priorités. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : Lettres

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs entrant dans l'académie et adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours.

L'équipe de l'inspection de Lettres a évolué ; cette année, nous sommes cinq inspectrices à vos côtés : Isabelle Bellucci, Véronique Bodaine, Sandrine Brogialdi (LC), Aurore Fresse (LC) et Jade Massonnat.

Nous tenons à remercier les professeurs qui acceptent de nous venir en appui en assurant une mission complémentaire - formation, missions d'inspection, gestion des sites – et ceux qui participent à des groupes de travail et contribuent aux avancées de l'enseignement de notre discipline. Certains enseignants parmi vous se sont vu confier une mission de tuteur dès cette rentrée. D'autres pourront être sollicités durant l'année scolaire. Nous tenons à leur témoigner notre reconnaissance, tant sont importants l'accompagnement et la transmission par un collègue expérimenté.

Nous souhaitons également remercier celles et ceux parmi vous qui ont contribué au bon déroulement des différents examens (DNB, EAF, épreuves de culture générale et expression en STS, enseignements de spécialité), en particulier les professeurs coordonnateurs, pour leur aide précieuse.

Tirer parti des résultats aux évaluations nationales en français (6^{ème}, 4^{ème}, 2de) pour enseigner les compétences disciplinaires dans la perspective de l'acquisition des savoirs fondamentaux pour tous les élèves (collège, lycée, STS)

En ce début d'année, des évaluations nationales et des tests de positionnement seront à nouveau proposés en sixième et en seconde et, pour la première fois, en quatrième. Ces tests constituent un outil indispensable à vos préparations de cours puisqu'ils permettent un diagnostic objectif et parfaitement adapté au niveau attendu facilitant le **diagnostic des besoins** des élèves, et la construction d'un **enseignement des compétences** de la discipline qui tient compte de ces besoins.

En cette rentrée 2023, nous attirons votre attention plus particulièrement sur l'exploitation des tests pour enseigner la lecture, au collège comme au lycée. Les évaluations 4^e comprennent un test non numérique de fluence permettant de prolonger l'accompagnement des élèves de sixième, et s'inscrivant dans la perspective d'un **enseignement continué de la lecture au collège**. Nous saluons le travail déjà accompli par les équipes, puisque vous êtes nombreux à vous être emparés du test de fluence pour repérer le plus tôt possible les fragilités et construire des situations de travail pour renforcer la **fluidité en lien avec la compréhension de l'écrit**. Cette dernière dimension doit également être au fondement de l'enseignement de la lecture au lycée puisqu'**au-delà de la maîtrise des exercices certificatifs**, il s'agit bien de former de futurs adultes lecteurs. C'est ainsi que nous devons comprendre la parution des circulaires donnant la priorité au renforcement des **savoirs fondamentaux** en janvier 2023 et le rôle majeur attribué au français dans ses dimensions disciplinaire et transversale. Dans ce contexte, nous conseillons à tous les professeurs de lettres, qu'ils exercent en collège ou en lycée, la lecture éclairante des fiches ressources liées à l'exploitation des évaluations nationales en seconde pour la compréhension de l'écrit – les deux fiches intitulées « Intégrer l'enseignement de la

compréhension à l'étude des textes » déclinent des exemples concrets de démarches à partir de textes littéraires patrimoniaux :

<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Outils :

- Proposition d'un outil (tableau Excel) créant des profils de lecteurs en sixième pour mieux cibler les compétences que l'élève doit renforcer en priorité. Cet outil - bientôt disponible sur le site académique des Lettres - peut faciliter la construction de vos progressions en cours ordinaire de français, mais aussi en AP et pour les heures de soutien et d'approfondissement.

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres/new/lire-2/>

Ressources :

- Les ressources nationales ciblent des situations de travail pour chacune des compétences évaluées aux tests de début d'année
- Un groupe de formateurs académique a expérimenté et formalisé des exemples de sessions d'heures de soutien ou d'approfondissement en 6è que vous trouverez sur la Page des lettres :
 - Savoir réviser un écrit du point de vue orthographique
 - Savoir lire et comprendre seul un texte pour pouvoir en parler : cercles de lecture
 - Savoir utiliser son brouillon pour améliorer son écrit
 - Enrichir son vocabulaire par l'étymologie (à partir de la ressource académique "Jardinier des mots")

Formations dédiées :

- Lire, comprendre et interpréter en collège
- Fluence et compréhension en collège (lettres)
- Fluence et compréhension en collège (interdisciplinaire)
- Lire et interpréter un texte en LGT
- Enseigner la compréhension de texte en LGT

Lien avec les fondamentaux en STS

Le renforcement des savoirs fondamentaux ne se limite pas au collège et au lycée mais constitue aussi **un enjeu majeur dans l'enseignement post-bac**, plus particulièrement dans le cadre de l'accompagnement des bacheliers professionnels en STS. Ainsi, comme le précise **l'arrêté du 13 juillet 2023** relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de culture générale et expression, aux compétences travaillées et à la définition de l'épreuve de culture générale et expression du brevet de technicien supérieur à compter de la session 2025, « *L'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs répond à deux objectifs essentiels : **consolider les compétences langagières des étudiants, notamment leur aisance dans l'expression orale et écrite** ; nourrir leur culture générale et humaniste.* » Pour cela, il convient de poursuivre conjointement l'enseignement explicite des compétences de lecture, d'écriture et d'oral mené dans le secondaire, à travers **la mise en œuvre de situations d'apprentissage différenciées**, qui visent à rendre chaque étudiant capable de porter en parfaite autonomie un regard réflexif sur ses propres productions écrites et orales. Les annexes I et II de l'arrêté du 13 juillet 2023 fournissent des exemples divers et variés d'exercices et de pratiques pédagogiques concourant à ces objectifs prioritaires :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047915248>

Les résultats aux examens

Comme l'an dernier, le choix des exercices aux **EAF** fait la part belle au commentaire de texte avec, cependant, une nette baisse dans la voie générale (67,24% contre 75% l'an dernier), moins spectaculaire mais effective dans les séries technologiques (58,34% contre 61,6 % en 2022-2023). Les résultats sont à peu près similaires à ceux de l'an dernier et confirment, en ce qui concerne la dissertation, des performances plus intéressantes :

VOIE GENERALE			
Sujet 1	Commentaire	7921 copies	10,88/20
Sujet 2	Dissertation	3859 copies	12,79/20

VOIE TECHNOLOGIQUE			
Sujet 1	Commentaire	2771 copies	11/20
Sujet 2	Contraction-Essai	1979 copies	10,90/20

Cette année, en classe de Première, le programme d'œuvres associé à l'objet d'étude « La poésie, du XIXe au XXIe siècle » est renouvelé. Vous trouverez de nombreuses ressources sur Eduscol, qui seront enrichies au fur et à mesure de l'année. <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-français-voie-GT>

Les grilles de notation descriptives utilisées pour évaluer les EAF restent à votre disposition sur le site académique des Lettres, à l'intérieur des diaporamas. L'utilisation de ces grilles tout au long de l'année permet aux élèves non seulement de connaître les compétences qu'ils doivent maîtriser, mais aussi d'explicitier ce qui est attendu d'eux et de mesurer leurs progrès. **Travailler par compétences, au collège comme au lycée**, facilite la différenciation des enseignements-apprentissages qui s'impose aujourd'hui à tous les enseignants. https://sites.ac-nancy-metz.fr/lettres/?page_id=4231

Nous rappelons enfin que la question de grammaire à l'oral du baccalauréat peut porter indifféremment sur les objets d'étude travaillés dès la seconde ou des objets d'étude travaillés en classe de Première. S'engager dans la maîtrise des savoirs fondamentaux passe par **une attention accrue portée à l'étude de la langue**, nécessairement régulière et raisonnée, tant au collège qu'au lycée.

Monsieur le ministre a annoncé une réduction du nombre de textes pour l'oral de l'EAF ainsi que le report des épreuves de spécialité au mois de juin à partir de la session 2024. Nous vous tiendrons informés dès que le décret précisant les modalités d'application de ces mesures sera paru.

Concernant le **DNB**, la moyenne académique de l'épreuve de français connaît une légère augmentation (10.81 / 20 en 2023, 10.43/20 en 2022).

D'après les retours d'une enquête menée auprès des professeurs coordinateurs dans les centres de correction de l'académie, les attentes du sujet 2023 étaient tout à fait cohérentes avec celles des programmes. Dans ce contexte, il est étonnant que le sujet de réflexion, pourtant fréquemment abordé en classe (« Pourquoi parle-t-on de soi et raconte-t-on sa vie dans les œuvres autobiographiques ? »), ait été si peu choisi par les candidats (approximativement moins de 20% des copies). Ce constat nous rappelle à quel point il est important de proposer un **enseignement quotidien, explicite et structuré de l'écriture**, en particulier dans sa dimension argumentative.

Actualité numérique

Une équipe de professeurs de lycée continue d'alimenter par de nouveaux extraits littéraires la base des textes appareillés de **LyText**, logiciel d'aide à la préparation des épreuves anticipées de français qui contient 147 textes à cette rentrée.

Depuis septembre 2020, le corps d'inspection de Lettres en collaboration avec le pôle *humanités numériques* de la DRANE et l'unité mixte de recherche ATILF du CNRS et de l'Université de Lorraine, conçoit **CoText**, une ressource numérique destinée à aider les élèves à préparer les épreuves de français du brevet des collèges. Le site est accessible à l'adresse suivante : <https://cotext.atilf.fr> (identifiant et mot de passe : *enseignant*). De nouvelles sessions de formation aux usages pédagogiques de CoText (66132 / 23A0120292) sont proposées au PRAF.

Langues et Cultures de l'Antiquité

« *Citius, Altius, Fortius – Communiter* »

En cette rentrée placée sous le signe de l'olympisme et du paralympisme, l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité a vocation à offrir aux collégiens et aux lycéens, futurs citoyens, l'opportunité de découvrir l'héritage antique, fondateur des jeux contemporains, et ainsi de tisser des liens féconds entre mondes anciens et mondes modernes, civilisations antiques et sociétés actuelles. Notre discipline s'inscrit donc légitimement dans le projet académique de jeux sportifs et culturels qui sera lancé prochainement. Pour alimenter vos séances pédagogiques, vous trouverez de nombreuses ressources sur le site *Odysseum* à l'adresse suivante :

<https://odysseum.eduscol.education.fr/search?keys=jeux+olympiques>

Le déploiement de l'enseignement optionnel de 6^{ème} intitulé « **Français et Culture antique** » se poursuit pour la troisième année consécutive avec le même engouement de la part des équipes et des élèves engagés. Cette option trouve légitimement sa place dans la nouvelle sixième, en ce qu'elle contribue à la maîtrise des savoirs fondamentaux à travers les trois piliers de son programme (lexique, grammaire et orthographe, culture) et peut être pensée en articulation avec l'heure d'approfondissement.

Le parcours **Mare Nostrum** continue à être en vigueur dans l'académie. Nous remercions les professeurs impliqués dans ce dispositif.

Le PrAF 23-24 propose un parcours de formation spécifique aux Langues et Cultures de l'Antiquité, intitulé « **Dicere, Legere, Scribere** », qui invite à une actualisation des pratiques à travers une approche par compétences et une réflexion autour des modalités d'évaluation. Dans le cadre des *Rendez-vous de l'EAFC*, trois événements jalonnent l'année scolaire :

- un webinaire sur Plinie l'Ancien (Inscription sur SOFIA FMO jusqu'au 11 septembre inclus en cliquant [ici](#))
- la traditionnelle Journée académique des LCA
- la formation « **Docere et Placere** ».

Rappelons l'existence du concours destiné aux élèves de LCA de collège et de lycée, le **défi étymologique**. Son objet est l'étymologie des langues anciennes, et surtout de la langue française largement construite à partir du latin et du grec. Plus de détails ainsi que des exemples de questionnaires sont en ligne sur le site académique :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/langues-anciennes/new/category/defi-etymologique/>

Par ailleurs, nous encourageons tous les professeurs qui ont déjà une expérience dans l'enseignement du latin ou du grec ou une bonne connaissance de l'une de ces deux langues à valider leurs acquis. Toutes les modalités de la **certification complémentaire** créée en mars 2018 se trouvent dans le *Vademecum Certification complémentaire Langues et cultures de l'Antiquité, option latin, option grec* sur la page <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>. Une nouveauté en cette rentrée : le PrAF propose **des modules spécifiques de préparation**, en complément de la formation destinée aux non spécialistes. Les professeurs intéressés sont priés de nous le faire savoir très rapidement, de sorte que nous puissions procéder à leur inscription.

Enfin, nous vous encourageons à consulter régulièrement **le site académique**, qui s'enrichit au fil de l'eau d'actualités concernant notre discipline ainsi que de nouvelles ressources nationales et académiques. A ce sujet, n'hésitez pas à nous soumettre par courriel des propositions de projets, séquences et autres activités que vous souhaiteriez partager avec vos collègues, en lien par exemple avec les Jeux olympiques et paralympiques. Il peut s'agir également de notes de lectures ou encore de comptes rendus de sorties pédagogiques. Vos contributions participeront ainsi à la vie des Langues et Cultures de l'Antiquité au sein de notre académie.

Offre de formation de l'EAFC - PrAF

L'année écoulée vous a permis de vous familiariser avec les nouvelles modalités d'inscription en formation dans le cadre du PrAF. Pour celles et ceux qui ont encore des difficultés, l'EAFC met à disposition des personnels une courte vidéo :

<https://tube-institutionnel.apps.education.fr/w/apL4Dv8FUgA1DmVo2DQaBd> (Modalités d'accès aux stages à inscription individuelle du PrAF)

En ce qui concerne l'offre de formation ouverte spécifiquement aux professeurs de lettres, nous vous rappelons ici les cycles existants :

- Cycle Dire, lire, écrire

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-enseignants-dire-lire-ecrire-124249>

Parcours 1 : *L'oral cela s'apprend*, avec l'ouverture d'un nouveau module « *Le dire avec les fleurs* » ;

Parcours 2 : *L'écriture est une chanson douce*, parcours consacré à l'enseignement de l'écriture mais aussi à la maîtrise de la langue, avec l'apport de nouveaux webinaires pour l'apprentissage de la grammaire ;

Parcours 3 : *Un pour tous et tous pour la lecture* où vous trouverez notamment des modules consacrés à l'enseignement de la fluence ;

Parcours 4 : *Dicere, legere et scribere* pour les enseignants de LCA.

- Cycle Evaluation et différenciation pédagogique

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-enseignants-evaluation-et-differenciation-pedagogique-124246>

dans lequel les modules « *Progressions annuelles et progressivité* » et « *Evaluer par compétences et différencier* » destinés aux professeurs de Lettres trouvent leur place.

Dans la plupart des **rendez-vous de carrière** effectués, le guide pour l'entretien a été renseigné et nous a été remis comme support pour les échanges. La constitution de ce document n'a aucun caractère obligatoire mais quand elle a lieu, elle apporte de façon évidente une posture réflexive au professeur. Elle permet de nourrir l'entretien d'expériences professionnelles et d'analyses particulièrement utiles pour mettre en perspective l'exercice du métier au quotidien.

Dans la même optique, nous réitérons le conseil de tenir à jour votre *Curriculum Vitae* sur I-prof ou I-Professionnel. Cet outil de communication précieux nous permet d'accéder à des informations sur votre parcours professionnel, ses étapes et ses temps forts. Vous pourrez compléter les données concernant les formations suivies en dehors du cadre du PrAF.

Pour ces inspections comme pour les autres visites, nous vous demandons trois classeurs ou cahiers d'élèves de profils variés, contenant l'intégralité des cours et des évaluations, la présentation de la séquence en cours et de la progression annuelle, la liste des évaluations dans leur chronologie, une photocopie des documents exploités avec les élèves durant la séance et le cahier de texte de la classe dûment complété.

Pour rappel, lors de nos visites, nous souhaitons assister à la séance qui prend naturellement place dans le déroulement de la séquence. L'accompagnement personnalisé, la différenciation, les usages du numérique en lien avec les pratiques quotidiennes, font partie de nos points d'observation. Si la classe est engagée dans un travail de groupe, l'activité effective des élèves est certes un point d'observation, mais des temps d'enseignement où le professeur est en interaction avec la classe entière doivent également être prévus.

Nous restons à votre écoute et nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les IA-IPR de Lettres

Isabelle Bellucci, Véronique Bodaine, Sandrine Brogialdi, Aurore Fresse, Jade Massonnat